

**Social** Peu de monde à la manifestation pour un logement décent des réfugiés de Faron...

# Qui a droit à une HLM ?

UNE QUINZAINE de manifestants du groupe « Printemps des voisins de l'écoquartier » a défilé, hier, de la caserne Faron jusqu'à la mairie de Vandœuvre, pour dénoncer les conditions d'hébergement des 250 demandeurs d'asile de la caserne, et pour demander des garanties sur leur avenir, une fois la caserne Faron fermée, au printemps prochain (notre édition du 22 janvier).

« Nous formons un rassemblement de citoyens. Nous demandons un relogement décent des demandeurs d'asile. Les maires ont des responsabilités en la matière », estime Arlette Alvarenga, membre de « l'association citoyenne Front de Gauche 54 ».

Stéphane Hablot, maire de Vandœuvre, a déjà fait savoir qu'il est hors de question de loger les réfugiés dans sa commune. « Nous ne pouvons pas les accueillir car la ville a un équilibre à trouver. Nous avons besoin de mixité sociale. Il faut arrêter de créer des ghettos ! » proteste le maire, qui ne pourrait pas, de toute manière, offrir de logements HLM aux réfugiés.

## Des critères de priorité

Les textes réglementaires sont clairs : peuvent bénéficier d'un logement HLM les personnes de nationalité française ou titulaires d'un titre de séjour en cours de validité. Les réfugiés de la



■ Peu de monde, hier, à la manifestation pour la défense des demandeurs d'asile de la caserne Faron.

Photo Patrice SAUCOURT

caserne Faron en sont donc exclus.

Les conditions d'obtention d'une HLM sont également strictes. « Il existe des critères d'attribution en fonction de la composition de la famille, des niveaux de ressources, du rang de priorité. Une commission examine chaque dossier de demande... » indique-t-on à mmH, premier bailleur social du département avec 16.500 habitations à loyer modéré.

La commission d'attribution examine plusieurs candidatures pour chaque loge-

ment disponible, et attribue un ordre de priorité en fonction des critères établis par la charte du bailleur social.

« Une personne qui n'est pas en HLM est prioritaire sur celle qui en a déjà une. Sont également prioritaires les gens en suroccupation. Il peut s'agir de gens qui viennent d'avoir un enfant et dont l'appartement n'a qu'une chambre. Ou bien les personnes en sous-occupation, des retraités qui demandent à changer de logement parce que leur appartement est trop grand

pour eux une fois leurs enfants partis... » confie-t-on à l'OPH de Nancy, où le « taux d'effort » exigé pour être éligible à une HLM ne doit pas dépasser 30 % à 34 % des ressources du demandeur.

Les attributions sont également faites en fonction du secteur géographique demandé. Sauf quand il n'y a plus de HLM disponible dans la zone convoitée. Le bailleur social propose alors un logement dans d'autres communes. D'où l'importance de la politique intercommunale de peuplement.

Philippe MERCIER

## Haro sur les concentrations de HLM

GHETTO ! Le mot est lâché par Stéphane Hablot, maire socialiste de Vandœuvre, commune « où il y a 38 % de HLM, c'est énorme ! Dans la loi SRU, c'est 20 %. Et ces HLM sont concentrés au même endroit, Vand'Est, les Nations. C'est difficile... »

Le maire de la deuxième commune du département dénonce « une paupérisation de ces quartiers en raison de l'afflux de familles en difficultés, qui vont naturellement là où les HLM sont les moins chers. Des exilés régularisés viennent avec leurs lots de problèmes, de langage, d'intégration. 70 % des enfants d'une école maternelle ont des difficultés

de langage. Assez ! On fabrique des gens qui sont en marge, si on laisse les cités ainsi... »

### « Une vraie politique de peuplement »

Stéphane Hablot prône « une réelle politique de peuplement. Pourquoi mettre toutes ces familles au même endroit ? À Nancy, il y a les mots, mais quasiment rien, dans les faits. Que proposent les commissions d'attribution des HLM ? Les endroits où les logements sont le plus abordables, comme à Vand'Est, ou à la Californie. On a notre dose ! Alors que des communes de l'agglomération, comme

Domartremont, refusent de construire des logements HLM... »

Le maire de Vandœuvre indique que « l'objectif n'est pas de construire des ghettos ailleurs. Mais d'introduire des logements sociaux un peu partout sur le territoire. La mixité n'est pas sociale, elle est géographique ! »

Stéphane Hablot assure que « les habitants des HLM eux-mêmes demandent à vivre autrement. Pourquoi concentrer les mêmes problèmes aux mêmes endroits ? Les gens sont d'accord pour qu'on les loge ailleurs, dans le cadre d'une politique équilibrée de peuplement ».

Ph. M.



■ Stéphane Hablot : « On a 38 % de HLM à Vandœuvre ».